



LA LETTRE DU CIAPP

Le/07/09

Publiée par : Le Conseil International Associatif pour la Protection des Pyrénées.

Directeur de la publication : Marc Maillet

Réalisation : Suzy Candido

Imprimerie : CIAPP

Abonnement : 16 € franco de port

Toute reproduction est autorisée sous réserve de citer la source

Juillet 2009

ELS CORNUTS I PAGAR LA MANTEGA = ETRE COGU ET PAYER LE BEURRE

Voilà le savoureux raccourci que « Defensa de la Terra », utilise pour qualifier la tentative de passage en force de la ligne 400 000 volts par la Catalogne

C'est qu'on n'entend plus les clameurs pétitionnaires depuis la décision d'enfouissement des lignes dans les zones les plus sensibles de Pyrénées-Orientales.

Mais pour « Defensa de la Terra », enfouie ou aérienne, la THT n'a pas de justification pour l'intérêt des habitants. Son seul but est commercial : servir les intérêts privés des actionnaires, en faisant financer les travaux sur le dos des contribuables (15% d'augmentation du prix de l'électricité annoncé cet été pour financer l'entretien et l'enfouissement des lignes). Le coût global des travaux est estimé à 700 millions d'euros. Du point de vue écologique, l'enfouissement n'est pas neutre : **risque d'assèchement des terres, construction d'infrastructures lourdes** (15 mètres d'emprise au sol sur 6 de profondeur, voire plus, cheminées d'aération tout le long de la ligne et poste de conversion de 12 à 15 hectares), **incidence sur le ruissellement des eaux** et sur les nappes phréatiques, **champs électriques puissants et sonores** dans les postes de conversion.

Le **foncier**, dans les zones proches de la ligne, **perdra de sa valeur**, compromettant les activités économiques.

Cette ligne est, paraît-il, le chaînon manquant de la politique énergétique européenne, mise en place pour déréguler le marché et instaurer la spéculation financière. **Ceux qui refusent le libéralisme doivent refuser la THT.**

Le préfet des Pyrénées-Orientales a signé le fuseau de moindre impact sans un seul point de vue contradictoire, sans contre-expertise. Les citoyens sont victimes de **désinformation**¹ de la part des politiques et de la puissance publique.

Afin d'exiger que des contre-expertises techniques sur les problèmes de flore, faune, nappes phréatiques, sur les problèmes de chauffe, sur les impacts économiques - 700 M d'€ - soient mises en place, « Defensa de la Terra » a lancé une pétition pour s'opposer à la THT tant aérienne qu'enfouie en demandant l'organisation d'un référendum.

Vous pouvez vous la procurer par mail : defensadelaterra@hotmail.fr.

Source : <http://defensadelaterra.over-blog.com>

1

□ Quelques exemples de désinformation :

1. Ceux qui ont crié victoire pour une solution sous-marine techniquement infaisable, avaient-ils lu le dossier ?

2. Solution enterrée : toutes les données annoncées au travers des médias sont minimisées : profondeur de l'enfouissement, impact au sol, oubli des cheminées d'aération, jamais d'allusion au poste de conversion de Baixas, pas d'allusion au tunnel nécessaire pour traverser les Pyrénées.

3. Rien non plus sur l'évacuation du volume considérable de terre pour enfouir la ligne. Que va-t-on en faire ? Gros bluff sur le tracé présenté même sous l'autoroute.

4. Le coût réel du projet est rarement évoqué, surtout la réponse à « qui va payer ? »

CARNET ROSE

La famille s'agrandit ! Voici deux autres frères et/ou sœurs pour Pollen et Bambou puisque Hvala a donné naissance à deux oursons sur la commune de Bosost. Il faudra attendre la récolte de matériel génétique pour déterminer le sexe des oursons. Toutes nos félicitations à l'heureuse maman !

Mais le CIAPP a un esprit taquin et ne résiste pas à la publication d'une photo et de son texte parue dernièrement dans Le Figaro.



*Les trois petits regardent sur leur gauche, attentifs à ne pas se faire écraser. Mais leur mère a repéré le véritable danger, sur la droite, là où s'est posé le photographe, dont on imagine volontiers la peur. Car l'ourse le regarde droit dans l'objectif et cette espèce suédoise, **essentiellement carnivore**, peut se montrer très agressive lorsqu'elle est surprise en compagnie de sa progéniture. **En dépit de la forte population de plantigrades (plus de 3000 individus) dans ce pays, les accidents sont toutefois très rares.** Peu sociable à l'égard des humains, l'ours brun scandinave s'éloigne en effet au moindre bruit, sauf lorsqu'il a quelque chose à protéger... comme ici. (Carl Johan Radstrm/Scanpix/Sipa*

*Les trois petits regardent sur leur gauche, attentifs à ne pas se faire écraser. Mais leur mère a repéré le véritable danger, sur la droite, là où s'est posé le photographe, dont on imagine volontiers la peur. Car l'ourse le regarde droit dans l'objectif et cette espèce suédoise, **essentiellement carnivore**, peut se montrer très agressive lorsqu'elle est surprise en compagnie de sa progéniture. **En dépit de la forte population de plantigrades (plus de 3000 individus) dans ce pays, les accidents sont toutefois très rares.** Peu sociable à l'égard des humains, l'ours brun scandinave s'éloigne en effet au moindre bruit, sauf lorsqu'il a quelque chose à protéger... comme ici. (Carl Johan Radstrm/Scanpix/Sipa*

Mais comment font donc les suédois pour ne pas vivre dans la peur, comment protègent-ils leurs enfants de cette calamité ? Peut-être qu'un voyage en Scandinavie serait le bienvenu pour nos élus pyrénéens et leurs associations de victimes ?

OLORON-CANFRANC ENFIN ?

Pour la première fois depuis le déraillement de l'Estanguet, et sa fermeture en 1970, un président de la SNCF a visité la ligne de Canfranc. Guillaume PÉPY, actuel président, a visité mercredi 6 mai le tronçon en service Pau-Oloron ainsi que celui d'Oloron-Bedous, que la région Aquitaine a décidé de rouvrir.

Accompagné par Alain ROUSSET, président du Conseil Régional d'Aquitaine, PÉPY est monté même au célèbre viaduc d'Escot, situé dans cette seconde partie. Avant ils avaient eu un déjeuner de travail avec la presse, dans lequel on a souligné que la modernisation du

tronçon Pau-Oloron sera finalisée pendant le deuxième semestre de 2010 et immédiatement après commenceront les travaux pour rouvrir Oloron-Bedous qui, ainsi, entrerait en service en 2011. Bien que cette œuvre soit financée exclusivement par la région, ce sont les techniciens de la SNCF qui se chargeront de sa direction. Comme un journaliste demandait à Alain ROUSSET s'il songeait à un opérateur privé ou à un GEIE, Guillaume PÉPY a repris la parole pour dire que la SNCF était disponible !!!

Au cours de la réunion, M. ROUSSET a souligné les avantages économiques,

écologiques, touristiques et patrimoniaux qu'aurait la réouverture complète du Canfranc. Mme Martine LIGNIERES-CASSOU, maire de Pau, est aussi intervenue pour annoncer la création d'un comité pour appuyer la réouverture avec les maires de Tarbes, Pau, Oloron, et de la vallée. Bref, ce comité des maires, que Victor LOPEZ à l'époque Maire de Canfranc avait essayé de créer, se fait enfin.

Assistait aussi au déjeuner Simon CASAS MATEO, directeur général des transports,

représentant le gouvernement d'Aragon, Jean-Louis CARRERE, vice-président du Conseil régional, en charge du dossier transport, les maires de Pau, d'Oloron, de Bedous, de Sarrance, etc., Philippe LAURIN directeur régional SNCF, Pascal PETEL chef de projet de RFF et, une fois n'est pas coutume, le CRÉLOC et la CREFCO ont été officiellement invités.

Sources : www.intermodalite.com/creloc et www.crefco.org

DEUX PROJETS D'AUTOROUTES DE LA MER ENTRE LA FRANCE ET L'ESPAGNE

Les ministres français et espagnol en charge du transport maritime ont signé une déclaration commune en vue de créer des autoroutes de la mer entre les deux pays d'ici fin 2009. Elles relieront Nantes – Gijon et Nantes-Le Havre – Vigo – Algeciras.

Ces deux autoroutes de la mer seront dédiées au transport des camions par navires. L'objectif étant de parvenir en quelques années à un report modal de 100 000 poids

lourds par an, et désengorger le trafic routier transpyrénéen, où circulent sur ces axes environ trois millions de poids lourds chaque année et réduire les émissions de GES.

Le CIAPP pense que c'est mieux que rien, mais le projet n'est pas très ambitieux, 100 000 poids lourds sur 3 000 000 par an cela ne fait que 3,3% de camions en moins.

Source : Actu-Environnement du 06/03/09

L'INSTITUTION PATRIMONIALE DU HAUT BERN (IPHB) AU PAIN SEC

Le budget 2007 de l'IPHB n'avait déjà pas été accepté par le préfet des Pyrénées-Atlantiques qui l'avait déferé devant la Chambre Régionale des Comptes. Celle-ci avait constaté son insincérité fondée sur l'inscription d'une recette de fonctionnement en provenance de l'Etat alors même que dès le mois de juillet 2006 la ministre de l'Ecologie avait indiqué que l'Etat ne renouvellerait pas son engagement tenu durant le Contrat de Plan 2000-2006.

Faisant feu de tout bois, le syndicat mixte du Haut-Béarn, membre de l'IPHB, a tenté auprès du tribunal administratif de Pau de faire annuler la décision du ministre de l'écologie mettant fin aux contrats pluriannuels de l'Etat.

Il vient d'échouer. Les juges administratifs ont constaté que « *la persistance du refus du plan de renforcement de la population ursine par le Syndicat mixte du Haut Béarn était de nature à justifier la décision attaquée, laquelle n'est pas entachée d'erreur manifeste d'appréciation.* »

Les pleurs vont donc remplacer les chansons du côté de Jean Lassalle, député et président de l'IPHB qui pourra utilement répondre à la question posée sur son site : « l'IPHB est-elle anti-ours ? ». OUI a répondu la justice de ce pays.

Source : Jugement du tribunal administratif de Pau en date du 24 mars 2009 N° 0601740 Syndicat mixte du Haut-Béarn

L'ENNEMI VIENT SOUVENT DE L'INTERIEUR

Deux dangereux éléments subversifs stoppent un domaine de 300 km de ski !

Leurs noms deviennent de plus en plus populaires chez nous... la *droséra* et le *cuivré de la Bistorte*.

Plus sérieusement la *droséra* est la plus courante des plantes carnivores endémiques des Pyrénées et le *cuivré de la Bistorte* un papillon qui affectionne la vallée du Carol,

classé en zone Natura 2000. Ces deux espèces sont protégées.

En 2004, la commune de Porté-Puymorens (Pyrénées-Orientales) lançait la vente aux enchères de terrains communaux pour un projet d'Unité Touristique Nouvelle. C'est « Ski Resort International », filiale directe de SAETDE, exploitant de la station andorrane du Pas-de-la Case qui l'emporta.

L'imagination au pouvoir

Le projet prévoit, comme d'habitude, environ 2 600 lits avec un hébergement en haut de gamme hôtelier et en résidences de tourisme. Pour l'hiver : remise à niveau de la station de Porté et ouverture de sa liaison avec Grandvalira et avec la station Porte des Neiges à Porta (aujourd'hui mort-née par la réglementation sur la ressource en eau).

Pour l'été : l'ouverture du sempiternel golf 18 trous dans la vallée du Passet.

La déception serait amère pour les élus qui ont toujours pris comme modèle le développement andorran, très peu soucieux du respect de l'environnement.

Pour Pierre PEYRONNE, maire d'Ax-les-Thermes « *c'est bien dommage pour les Pyrénées, si ce projet capote. En élargissant l'offre des Pyrénées, il était bon pour tout le massif. Les Catalans sont fous de ne pas soutenir ce projet. Plus on amènera de monde dans les Pyrénées, mieux on se portera* ». (sic)

Mais l'arrêt du projet de Ski Resort International, pour cause de fleur et de papillon protégés, ne fait pas l'affaire de Porté-Puymorens : la station est en cessation de paiement. Le maire a annoncé, lors des états généraux de la vallée du Carol, qu'il devrait se résoudre à fermer la station, si la commune ne trouve pas de l'argent avant juillet.

Source : La Dépêche Ariège du 06/05/09

MAIGRÉ LA CRISE ARAMON VEUT CONTINUER À BETONNER

Il n'a pas suffi au groupe ARAMON de bétonner l'Aragon jusqu'à la caricature, maintenant il veut s'attaquer aux Pyrénées françaises. Trois remontés mécaniques, un parking et de l'immobilier, voilà le très original projet franco-espagnol de liaison entre le tunnel d'Aragouet-Bielsa et la station de Piau. C'est le *consorcio*, gestionnaire du tunnel, qui va porter le dossier d'UTN.

Pour Serge DULOUT, président du comité départemental du CAF, ce projet est à contre-courant d'un tourisme durable.

« *Ce projet va supprimer les seuls endroits de la vallée d'Aure en fond de chaîne utilisés pour la raquette, le ski de randonnée et l'initiation à la cascade de glace. Or, les adeptes de sports de nature contribuent aussi au développement touristique et ne demandent rien en investissements. Quand la fréquentation estivale de la montagne est en baisse, on continue, avec de tels projets, à faire fuir les amateurs d'espaces montagnards. Tout le contraire d'un*

développement durable. Ce projet, très couteux en argent public est inutile, dépassé et sans justification économique »

Il explique ensuite qu'il s'agit d'une « *aberration environnementale. L'impact paysager avec des pylônes dans le vallon mais aussi en crête va défigurer définitivement ce secteur, sa proximité avec le Parc National des Pyrénées, notamment dans le secteur de Baroude, va complètement dévaloriser celui-ci alors que c'est aussi un important facteur de développement touristique* ».

Serge DULOUT stigmatise ensuite la « *pensée unique du tout ski c'est le symbole d'une incapacité à imaginer un autre monde, celui du développement durable, alors que nos édiles se contentent d'en truffier leur discours. La crise actuelle nous montre à quel point ces schémas de développement économique sont dépassés* ».

Source : La Nouvelle République des Pyrénées du 09/04/09

CRÉATION DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES PYRÉNÉES ARIÉGEOISES

Le Premier ministre a signé le 28 mai le décret de création du Parc naturel régional (PNR) des Pyrénées Ariégeoises, le 46^e PNR de France, paru le 30 mai au Journal officiel. *Dix années ont permis de construire le projet de Parc aujourd'hui abouti, rappelle dans un communiqué la Fédération des parcs naturels régionaux de France, qui, le 21 janvier dernier, avait émis un avis favorable à son classement. Pour André Rouch, président du nouveau Parc, « cette mise en valeur du territoire concrétise douze ans de travail pour toute une équipe, et j'ai une pensée particulière pour tous les techniciens et tous les élus qui ont accompagné le projet ».*

Le territoire du PNR s'étend sur 2 500 km² soit 40% de la superficie du département de l'Ariège. Sa population est de 43.000 habitants. Au cœur des montagnes, ses paysages préservés abritent *un patrimoine*

naturel exceptionnel, où l'on croise des espèces aussi rares que le gypaète barbu, le vautour percnoptère, le grand tétras⁽²⁾, le curieux desman ou le splendide lys des Pyrénées, souligne Fédération des parcs naturels régionaux. Seulement 1 % du territoire est artificialisé, tandis que 85 % figure à l'inventaire des ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique), ajoute la fédération.

Dans cette euphorie un peu tardive, Marc MAILLET, lors de la dernière commission permanente du Comité de Massif, a toutefois indiqué que tout parc naturel régional est régi par le code de l'environnement et non par celui du tourisme ou du commerce.

Source : Actu-Environnement du 02/06/09

⁽²⁾ A l'allure où l'Ariège bétonne, il faudra faire vite pour voir le grand tétras. (NDLR)

VAL D'ARAN : SENTENCE CONTRE UNE AFFAIRE IMMOBILIÈRE LIÉE AU SKI

Le juge annule la licence de 500 appartements et d'une télécabine à Vauquèira

DAVANTAGE D'INFORMATION

C'est, probablement, le projet d'urbanisme le plus controversé des Pyrénées. Par sa situation, par l'impact qu'il aura sur l'environnement et les habitations proches ainsi que par les prix que les appartements ont atteints sur le marché, comparables à ceux du centre de Barcelone --à raison de 7 500 € le m². Ce complexe de Vall de Ruda, une macro urbanisation située au pied des pistes de Vauquèira Beret, avec 500 maisons, 1.800 places hôtelières et un parking avec capacité pour plus de 1 500 véhicules- est déclaré illégal. Le Tribunal Supérieur de Justice de Catalogne (TSJC) a annulé la licence que la Mairie de Naut Aran avait accordée en avril 2004.

Des sources du Conseil Général d'Aran espèrent qu'on pourrait maintenant ouvrir un processus de légalisation qui éviterait la démolition. Cependant, les mêmes sources ont indiqué que ce ne serait pas la première fois que, dans le Vall d'Aran, des logements seraient démolis par ordre judiciaire.

Les juges estiment que l'autorisation de la municipalité se fonde sur un projet technique où les espaces réservés pour une utilisation collective ne correspondent pas avec ce qui

était prévu dans les normes réglementaires qui régissaient à ce moment la commune. En outre, la télécabine qui depuis l'hiver dernier relie la zone résidentielle de Ruda avec la station de ski, a été construite *« sous l'astuce d'accorder une licence limitée pour des logements et le stationnement »*, comme dit la sentence.

PARQUING NON VIABLE

Finalement, le tribunal considère *« qu'aucune garantie ou prévision ne justifie la viabilité de stationnements au service de la station »*, malgré le grand volume de trafic généré dans la zone à certains moments de la saison. Pour tout cela, selon le quotidien Segre, la chambre du contentieux administratif du TSJC opte, dans une sentence ferme et contre laquelle il n'y a déjà pas de recours, pour l'annulation de la licence municipale, qui *« sans doute aurait dû être refusée »* par la mairie elle-même.

LONGUE BATAILLE

Le jugement judiciaire donne raison aux propriétaires d'autres logements de la zone, groupés dans la *« Communauté de propriétaires Port de la Bonaigua »* qui ont conduit une longue bataille judiciaire contre le promoteur de l'urbanisation de Ruda *« Neu 1 500 SL »*, et contre Vauquèira Beret. Depuis

le début du procès en 2004, la Mairie de Naut Aran, gouvernée par Convergència Democràtica Aranese (CDA), avait pourtant effectué plusieurs changements dans la

réglementation urbanistique dans le but de faciliter la légalisation du macro complexe.

Source : El Periódico de Catalunya du 07/06/09

BRUTALE COUPE DE LA FORET DE PINS À CROCHET À DIAZAS A 50M DU PARC NATIONAL D'ORDESA ET DU MONT-PERDU.

Ecologistes en Action porte à la connaissance du public la coupe injustifiable qui a été perpétrée dans une forêt remarquable limitrophe du Parc National d'Ordesa et du Mont Perdu.

La forêt de pins à crochet (*Pinus uncinata*) située sur la Crête de Diazas dans la face sud du Canon d'Ordesa, s'étend entre 1750 m et 2240 m et est limitrophe au Parc National d'Ordesa et du Mont Perdu, appartenant à son Secteur Périphérique de Protection. Il s'agit (ou s'agissait) d'une des meilleures masses forestières de pins à crochet des Pyrénées centrales aragonaises, rare témoin naturel de la limite supérieure de la forêt dans les Pyrénées. Vers l'ouest il reste très peu de masses forestières de pins à crochet aussi bien conservées, à l'exception peut-être de la forêt de Larra, déjà en Navarre.

La forêt de la Crête de Diazas a une grande valeur écologique, non seulement comme habitat d'intérêt communautaire de conservation prioritaire (9430* de la Directive Habitats) représentant l'étage subalpin pyrénéen, mais aussi pour sa fonction de forêt protectrice, en évitant l'érosion du sol dans les fortes pentes de haute montagne. Ce type de forêt loge des espèces tellement intéressantes du point de vue de la conservation comme l'isard, le coq de bruyère, le pic noir ou le hibou boréal.

Concrètement la forêt de pins à crochet de Diazas, a été et est, l'objet d'études sur l'adaptation des espèces forestières au froid de la haute montagne et du suivi du changement climatique. Annuellement, des chercheurs européens effectuent des recherches dans cette forêt qui a été le sujet de plusieurs thèses doctorales. On y trouve des parcelles d'étude

pour le suivi de la biodiversité dans des projets financés par le Ministère de l'Environnement.

Et bien, en mai dernier, cette forêt exceptionnelle a fait l'objet d'une taille sauvage totalement injustifiée. On a détruit plusieurs centaines d'arbres parfaitement sains d'un écosystème subalpin de haute valeur écologique, en altérant complètement la structure de la forêt. Beaucoup d'arbres détruits se trouvent dans le même bord supérieur de la pente formée par une piste forestière, de telle sorte qu'il est prévisible que, quand les racines mourront, tout le sol qu'elles supportent souffrira de glissements de terrains. Dans d'autres zones la couche fertile du sol a peu de puissance, c'est pourquoi il est très possible qu'une érosion rapide se produise avec perte de cette couche.

La destruction qui a été justifiée sous prétexte d'un coupe-feu est une authentique spoliation du patrimoine écologique ; le prétendu coupe-feu est absolument inopérant et inadéquat, si on tient compte du lieu et de la façon où il a été effectué. Il est indispensable que les personnes ou les organismes qui ont projeté, effectué et permis cette coupe sauvage, donnent les explications techniques nécessaires et justifient le pourquoi d'une barbarie semblable. Au XXI^{ème} siècle et dans le cadre de l'Union Européenne dans lequel nous devrions nous développer, ce type d'attentat ne devrait pas être permis, ni rester impuni.

Source : Mariano POLANCO (00 34) 679 646 79

aragon@ecologistasenaccion.org

www.ecologistasenaccion.org/aragon)

**Le CIAPP souhaite à tous ses amis
des très bonnes vacances**

